

POINT DE VUE : « Il faut augmenter les salaires ! »

« Une nouvelle répartition profit-salaire s'impose. Jean-Hervé Lorenzi et Alain Villemeur, auteurs de « La Grande Rupture, réconcilier Keynes et Schumpeter » plaident pour « l'augmentation des salaires modestes dans les prochaines décennies. »

« Un consensus droite-gauche émerge chez les candidats à la Présidentielle, celui d'une nécessaire augmentation des salaires dès 2022. Cette proposition partagée par Bruno Le Maire qui invite les entreprises à l'envisager pour les salaires peu qualifiés, les métiers de deuxième ligne face à la pandémie.

Nous préconisons d'abord l'augmentation des salaires modestes dans les prochaines décennies.

Une nouvelle répartition profit-salaire s'impose, puisque dans la majorité des pays avancés, la part des profits n'a cessé de croître depuis les années 1990, dépassant largement les 33 %, alors que la croissance économique s'affaiblissait davantage.

L'importance des plus modestes pour la croissance

Les augmentations salariales des revenus modestes sont prioritaires comme l'ont démontré le FMI (Fonds monétaire international) et l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques) en pointant l'importance des 40 % les plus modestes pour dynamiser la croissance et faire face aux augmentations de prix liées à l'instauration d'une taxe carbone. Ce nouvel arbitrage favorisera la demande de nouveaux produits et services décarbonés. Dans le cas contraire, il ne faudra pas s'étonner de voir surgir des crises sociales d'ampleur.

En revanche, une augmentation du pouvoir d'achat qui ne serait pas accompagnée par une croissance suffisamment forte et des gains de productivité conséquents serait vaine puisque les entreprises en quête de compétitivité pourraient être tentées par la destruction d'emplois peu qualifiés engendrant l'envolée du chômage.

Pour éviter ce piège, il faut changer de paradigme économique et social et hausser notre croissance potentielle pour faire face aux nombreux défis qui nous assaillent : révolution numérique, changement climatique, vieillissement démographique, ainsi que la réduction des inégalités sociales.

Cinq « répartitions » pour une croissance durable

Nous avons identifié cinq « répartitions » conditionnant une augmentation soutenable des salaires nécessaire pour une croissance durable, inclusive, plus égalitaire et compatible avec la neutralité carbone en 2050.

La répartition des investissements entre ceux d'expansion, créateurs d'emplois, et ceux de rationalisation, destructeurs d'emplois détermine le taux de chômage et le caractère inclusif de la croissance. Favorisons donc les premiers grâce à une demande soutenue et à l'émergence de nouveaux produits et services.

La répartition de l'épargne s'étant déportée vers les actifs sûrs au détriment des actifs risqués (délaissés par les seniors), il convient de favoriser les actifs risqués, en donnant une garantie de maintien de la valeur du capital investi et en renforçant le rôle de l'État pour financer l'innovation par l'épargne privée.

La répartition intergénérationnelle des revenus a sacrifié les jeunes générations depuis 50 ans, il faut donc augmenter leur niveau de vie, former les « décrocheurs » pour les sortir du chômage et de la pauvreté afin qu'elle retrouve un rôle moteur dans la consommation.

Il faut reconstruire l'ascenseur social pour empêcher la classe moyenne de plonger dans la déqualification et la pauvreté.

Il faut augmenter les dépenses en faveur de la protection sociale et de l'éducation compte tenu des dysfonctionnements des retraites, de la gestion du grand âge et de l'attention accordée à la santé et à la formation.

Face à la violence des temps, seule l'audace d'une nouvelle politique des « répartitions » peut fonder une nouvelle politique économique. »